



KPT, Case postale, CH-3001 Berne
kpt.ch

Liste des «Prestations de conseil en lien avec des traitements et des interventions couverts par Flex»

Partie intégrante des conditions spéciales de Flex Eco & Flex Top
Valable dès le 01.07.2023

Les prestations de conseil ci-dessous en lien avec des traitements et interventions sont reconnues par la KPT selon les conditions spéciales de l'assurance des frais d'hospitalisation Flex Eco (art. 12) et Flex Top (art. 15).

Prestations de conseil reconnues	Partenaire chargé	Ultérieures informations pour les assurés KPT
Recherche de spécialiste pour un deuxième avis médical, un traitement ou une opération	BetterDoc GmbH Dufourstrasse 49 4052 Bâle	kpt.ch/betterdoc